



ᑲᑎᐱᑦ ᐃᑦᑎᑦᐱᑦᐱᑦ ᐃᑦᑎᑦᐱᑦᐱᑦ ᑲᑎᐱᑦᐱᑦ
Comité Consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

Mis à jour le 22 octobre 2007

PROCÈS-VERBAL DE LA 111^E RÉUNION

(APROUVÉ)

DATE : Les 12 et 13 mars 2007

LIEU : Bureaux de l'Administration régionale Kativik, Kuujuaq

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Eli Angiyou (le 13 mars seulement)
Michael Barrett
David Okpik

Nommés par le gouvernement du Canada :

Gilles H. Tremblay, président
Claude Abel
Suzanne Larochelle

Nommé par le gouvernement du Québec :

Jean Couture

Secrétaire exécutive :

Nancy Dea

SONT ABSENTES :

Paule Halley, nommée par le gouvernement du Québec
Sylvie Létourneau, nommée par le gouvernement du Québec

INVITÉS :

Charles Dorais, *adjoint au vice-président au développement économique, Société Makivik*
Claude Fortin, *chef, Effluents des eaux usées municipales et infrastructure verte, Environnement Canada*
Patricia Mitchell, *chef de section, Installations des eaux usées fédérales et autochtones, Effluent des eaux usées municipales, Environnement Canada*
Lucie Olivier, *conseillère scientifique, Environnement Canada, région du Québec*
Martin Tremblay, *secrétaire exécutif de la CQEK*

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La 111^e réunion du CCEK débute à 13 h 30 le 12 mars 2007, dans les bureaux principaux de l'ARK à Kuujuuaq. Le président invite les membres à proposer des changements à l'ordre du jour. La réunion se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

L'ordre du jour qui suit est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal des 109^e et 110^e réunions
3. Affaires découlant de la 110^e réunion et correspondance
4. Budget, secrétariat et membres
5. Parcs et aires protégées au Nunavik
6. Gestion de l'effluent des eaux usées
7. Qualité de l'eau potable
8. Gestion des matières résiduelles
9. Gestion de la forêt
10. Développement d'infrastructures routières au Nunavik
11. Chapitre 23 de la CBJNQ : révision des annexes 1 et 2
12. Questions diverses
13. Dates et lieux des prochaines réunions

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Jean Couture et appuyée par M. Claude Abel. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES 109^E ET 110^E RÉUNIONS

Des modifications avaient été apportées au procès-verbal de la 109^e réunion lors de la dernière réunion. Comme la version finale du procès-verbal dans les deux langues n'est pas encore disponible, on procédera à son adoption à une date ultérieure. Des modifications sont également apportées au procès-verbal de la 110^e réunion. Il sera adopté ultérieurement.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 110^E RÉUNION ET CORRESPONDANCE

La secrétaire exécutive présente aux membres une liste de la correspondance qui a été reçue et transmise depuis la dernière réunion. Quant aux affaires découlant de la 110^e réunion, les sujets suivants sont abordés :

-Site Web du CCEK

Le site Web du CCEK est maintenant accessible au public à l'adresse suivante : www.keac-ccek.ca. Les membres prennent le temps d'examiner les pages du site Web, afin d'y déceler les erreurs et d'y ajouter des éléments manquants.

Ils discutent aussi de la deuxième phase du site, laquelle comprendrait des pages accessibles aux membres seulement. Ces pages pourraient contenir notamment un groupe de discussion, une option de partage de documents et un babillard pour afficher des messages de nature administrative.

-Rapport annuel 2005-2006 du CCEK

On informe les membres que le rapport annuel 2005-2006 du CCEK a été imprimé et distribué. Le rapport annuel 2006-2007 du CCEK sera entamé prochainement.

-Secrétariat de la CQEK

Le nouveau secrétaire exécutif de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK), M. Martin Tremblay, se présente et explique son rôle au sein de cet organisme. Il occupera également à mi-temps, les responsabilités de spécialiste en l'environnement à l'ARK,

D'autre part, il présente le travail qu'il fait dans le cadre du projet de recherche d'accès aux ressources. Le projet vise à mieux comprendre comment les changements climatiques se font sentir dans les communautés du Nord-du-Québec et particulièrement en ce qui a trait aux sentiers menant vers les territoires de chasse traditionnelle et quelles seront les conséquences pour les résidents. Un membre du CCEK participe également à ce projet.

-Matières dangereuses

Un prototype des panneaux trilingues devant être installés dans les dépôts de déchets et les lieux de récupération du Nunavik n'était pas prêt lors de la réunion. La secrétaire exécutive assure transmettra aux membres le prototype dès qu'elle le recevra. Ces panneaux énumèrent le type de matières dangereuses pouvant être déposé à ces endroits et expliquent les dangers, tant pour les humains que pour l'environnement, que peuvent constituer la mauvaise manipulation ou l'entreposage inadéquat de ces matières.

Une lettre a été transmise à l'ARK afin de lui demander de l'aide dans ce projet, notamment en ce qui a trait au transport des panneaux dans les 14 communautés. La demande a été acceptée.

Les membres conviennent que la parution des renseignements de ces panneaux dans des publications destinées au grand public du Nunavik est souhaitable, afin d'informer un grand nombre de personnes des dangers possibles, associés aux

matières dangereuses et de les informer de l'installation prochaine des panneaux dans les dépôts de déchets et les lieux de récupération.

-Commission des transports et de l'environnement

Le CCEK désirait transmettre une lettre aux ministres concernés afin d'appuyer certaines recommandations présentées dans le rapport de la Commission, intitulé : « *Le réchauffement climatique et d'autres problématiques environnementales au Nunavik* ». Ce travail a été reporté. Il s'agit cependant d'un dossier important et les recommandations du rapport doivent être intégrées dans les nouvelles politiques relatives aux changements climatiques.

-Réunion annuelle entre l'ARK et le MDDEP

Une réunion annuelle entre l'ARK et le bureau régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) est prévue dans l'Entente sur le financement global de l'Administration régionale Kativik (Sivunirmut), laquelle fût signée en avril 2004 entre l'ARK et le gouvernement du Québec. Le contenu de cette réunion est décrit sommairement tels que la qualité d'eau potable dans les communautés du Nunavik, les inspections environnementales, les sites miniers abandonnés, la filtration des eaux usées et le programme de recyclage de pneus.

4. BUDGET, SECRÉTARIAT ET MEMBRES

-Versement du financement pour 2007-2008

En janvier 2007, une lettre a été transmise à la sous-ministre du MDDEP, afin que le CCEK reçoive le financement auquel il a droit avant le 15 avril 2007, tel que prévu dans l'entente administrative, signée en juillet 2005. Cette lettre demeure pour l'instant sans réponse.

-Président et vice-président du CCEK pour 2007-2008

Pour l'année 2007-2008, le président et le vice-président du CCEK seront des membres nommés par l'ARK. L'organisme fera connaître ses choix à une date ultérieure. Ces deux nominations entreront en vigueur le 1^{er} avril 2007.

5. PARCS ET AIRES PROTÉGÉES AU NUNAVIK

Le document de travail du CCEK concernant le projet de parc de la Kuururjuaq devant être créé près du village de Kangiqsualujuaq est discuté et modifié. Le rôle du Comité d'harmonisation prévu au projet est notamment décrit. Ce dernier, une fois le parc officiellement créé, sera chargé de la planification des activités du parc et travaillera de concert avec les Inuits. Ce comité devra s'assurer que les activités traditionnelles de subsistance ne soient pas perturbées, à moins que les Inuits décident d'ajuster leurs activités en vue d'atteindre un objectif commun

sur le plan du tourisme. La gestion des activités touristiques se fera de manière à éviter toute répercussion négative sur les activités traditionnelles de subsistance. Le Comité d'harmonisation déterminera également comment officialiser la collaboration avec la direction de la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat, au Labrador, laquelle se trouve à proximité du projet de parc de la Kuururjuaq.

Toutes les décisions qui peuvent avoir une incidence sur les droits, les intérêts ou les processus existants seront prises seulement après avoir tenu des discussions approfondies avec les Inuits, leurs organismes et d'autres groupes d'intérêt. Toute entente à laquelle parviendront les parties devra être consignée par écrit et, si un désaccord survient lorsque la décision est mise en œuvre, le Comité d'harmonisation s'emploiera à le résoudre immédiatement.

Le Comité d'harmonisation comptera de nombreux représentants de la communauté, y compris des deux corporations foncières locales, et relèvera directement du directeur du parc, soit un employé de l'ARK qui n'a pas encore été nommé.

Le CCEK décide d'assister à titre d'observateur aux audiences publiques du projet de parc qui se tiendront prochainement à Kangiqsualujjuaq, afin de ne pas nuire à la CQEK qui coprésidera les audiences publiques. Dès que les recommandations du CCEK seront finalisées, elles seront transmises au ministre du MDDEP et à son représentant qui coprésidera les audiences avec la CQEK.

6. GESTION DE L'EFFLUENT DES EAUX USÉES

Les membres du CCEK accueillent des invités d'Environnement Canada qui se joignent à la réunion par téléphone. M. Claude Fortin, M^{me} Lucie Olivier et M^{me} Patricia Mitchell avaient demandé de parler aux membres concernant le conseil canadien des ministres de la stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales. La stratégie est à l'étape de consultation et on recueille actuellement des commentaires de toutes les municipalités canadiennes, y compris celles du Nunavik, à l'égard d'un document de travail.

Sont considérés des effluents d'eaux usées municipales les effluents qui proviennent d'une installation municipale ou communautaire de collecte ou de traitement des eaux usées et qui sont rejetés dans une source d'eau de surface telle qu'un lac, un ruisseau, une rivière ou un océan. La stratégie est élaborée de manière à s'appliquer aux eaux usées de l'endroit où elles proviennent, et ce, jusqu'à ce qu'elles soient rejetées au bout du tuyau de décharge. L'un des principaux objectifs de la stratégie est d'apporter des précisions sur la façon dont les effluents d'eaux usées municipales doivent être gérés et réglementés. La stratégie vise également à améliorer la santé humaine et l'hygiène de

l'environnement, ainsi qu'à faire en sorte que le financement prévu pour le traitement des effluents d'eaux usées soit réparti équitablement et d'une manière durable.

La stratégie propose un cadre pour la gestion des risques incluant des normes de rendement nationales qui fixeraient les limites acceptables des substances que l'on retrouve communément dans les effluents d'eaux usées. Le cadre prévoirait aussi une surveillance continue tant des installations de collecte ou de traitement des eaux usées que du milieu récepteur.

On reconnaît dans la stratégie que certaines municipalités requièrent une attention particulière et que les communautés du Grand Nord sont confrontées à divers défis (changements climatiques, éloignement et géographie) qui nécessitent des solutions distinctes. La stratégie comprend une phase de recherche visant à trouver de nouvelles normes et façons de faire pour ces communautés.

Les invités de l'Environnement Canada estiment que cela pourrait prendre de 15 à 20 ans pour que toutes les municipalités du Canada se conforment aux normes de rendement nationales et autres exigences de la stratégie. Entre-temps, Environnement Canada prévoit élaborer une réglementation sur les eaux usées qui contiendrait des éléments relatifs aux normes de rendement nationales et à la surveillance, à la présentation de rapports et à la réduction des débordements. Lors des consultations avec les provinces et les territoires, Environnement Canada avait été invité à mettre au point un mécanisme permettant de s'attaquer aux sources de polluants que l'on trouve dans les foyers tels que les shampooings et les produits nettoyants qui parviennent aux systèmes de collecte. Certains de ces polluants peuvent être toxiques pour les espèces aquatiques.

Une ébauche complète de la stratégie, incluant des aspects économiques, sera disponible cet été et une deuxième tournée de consultations devrait se dérouler à l'automne 2007. Le CCEK demande aux invités d'être consulté lors de cette deuxième tournée.

7. QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Les membres examinent les résultats de l'échantillonnage d'eau de chacune des communautés du Nunavik en 2006. Ces résultats proviennent du bureau régional du MDDEP. Ils montrent la fréquence de l'échantillonnage effectué par les opérateurs d'usine de traitement d'eau et les résultats des tests de chacun des échantillons prélevés. Les résultats indiquent le niveau de performance de chacune des communautés et le niveau de la qualité de l'eau potable. Les membres font remarquer qu'une communauté en particulier affichait

régulièrement de faibles résultats. Cette communauté ne disposait pas d'un opérateur d'usine de traitement d'eau à temps plein et la plupart des résidants utilisaient l'eau puisée d'une autre source située plus loin de la communauté, la municipalité n'avait donc pas recours à l'usine.

Les membres conviennent que l'ARK et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik devraient être tenues au courant d'une telle situation, car elle pourrait présenter des risques importants pour la santé si la source devenait contaminée. Le CCEK rédigera une lettre afin de demander à ce que les données présentées soient examinées. La lettre indiquera aussi que la secrétaire exécutive du CCEK effectuera de plus amples recherches sur ce dossier. Il faut aussi mentionner la municipalité à l'obligation de fournir de l'eau potable de qualité à ses résidants. La municipalité doit affecter davantage de ressources pour le fonctionnement de son usine de traitement de l'eau, car elle pourrait être tenue juridiquement responsable si une personne tombait malade.

Les conducteurs de camions-citernes qui puisent l'eau de la source non officielle devraient être formés sur la façon de chlorer adéquatement l'eau dans les citernes des camions. Il faudrait aussi que les résidants soient informés de la façon de nettoyer correctement leurs contenants d'eau personnels.

Le CCEK avait décidé de demander à une ressource externe de trouver de plus amples renseignements sur le nettoyage des réservoirs résidentiels et des contenants personnels utilisés dans les villages nordiques. On cherchait essentiellement à en savoir plus sur les techniques de nettoyage, l'équipement nécessaire et la fréquence. À la suite d'une demande de projets de recherche sur le sujet, le CCEK a reçu une proposition de chercheurs de l'École polytechnique de Montréal. Les objectifs de la proposition sont d'évaluer sur une période d'un an la qualité microbienne de l'eau de réservoirs faisant partie d'un projet pilote, de confirmer le besoin de nettoyer les réservoirs résidentiels, de proposer une méthodologie et une fréquence pour le nettoyage et d'évaluer les conséquences d'une contamination transitoire avec un parasite bien connue de l'eau potable sur la qualité microbienne de l'eau.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs réservoirs à échelle réduite seront utilisés en parallèle, lesquels reproduiront les conditions normales de remplissage et de vidage de l'eau au Nunavik. Huit réservoirs seront utilisés et trois méthodes de nettoyage seront testées. En outre, certains réservoirs ne seront pas nettoyés du tout. Une fois l'expérience terminée, les chercheurs suggèrent une deuxième phase comprenant l'essai, dans une communauté du Nunavik, de la méthode de nettoyage considérée la plus efficace. Le budget de ce projet se chiffre à 52 000 \$.

Le Centre pour la santé des Inuits et les changements environnementaux Nasivvik dispose de fonds pour la réalisation de projets relatifs à la santé des

Inuits, y compris la qualité de l'eau dans les résidences. Des sommes de 10 000 \$ sont accordées à des activités. La date limite pour présenter une demande est le 31 mars. Les membres discutent également de la possibilité d'affecter une partie du budget du CCEK pour que ce projet se concrétise. Une somme de 10 000 \$ est suggérée, sous réserve que le projet puisse être financé en totalité, puis proposée par M. Michael Barrett et appuyée par M^{me} Suzanne Larochelle. La secrétaire exécutive contactera d'autres organismes qui fournissent des logements au Nunavik afin qu'ils appuient financièrement le projet.

8. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Une lettre a été transmise à M. Mario Bérubé, directeur du Service des matières résiduelles au MDDEP, afin de savoir quand le groupe de travail, qui avait été suggéré pour discuter des matières résiduelles au Nunavik, tiendrait sa première réunion et quels seront les membres du groupe de travail. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Les membres suggèrent d'appeler M. Bérubé après les élections provinciales, afin de discuter plus en détail de ce dossier.

Le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James fait déjà partie d'un groupe de travail semblable et celui-ci déjà tenu une première réunion. Un membre suggère d'essayer de trouver des groupes similaires pour d'autres régions isolées du Québec, telles que la Côte-Nord et les Îles-de-la-Madeleine.

- Projet de gestion des matières résiduelles à Inukjuak

Un projet du village nordique d'Inukjuak avait été présenté au CCEK lors de la dernière réunion. Le projet consiste à mesurer la quantité de déchets produits par la communauté et à évaluer la possibilité d'utiliser ces déchets pour produire de l'énergie qui pourrait servir à chauffer les immeubles municipaux.

Après examen, le CCEK constate que le projet provient en fait d'une entreprise de Montréal qui a envoyé une offre de services générale à toutes les communautés isolées du Canada et qui demande du financement d'un programme fédéral appelé Fonds municipal vert. Dans le cadre de ce projet, on prévoit utiliser un incinérateur à haute température pour brûler les déchets, incinérateur que fabrique également l'entreprise. Même sans l'incinérateur, le village nordique d'Inukjuak pourrait tout de même demander du financement au Fonds municipal vert pour l'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles pour la communauté.

9. GESTION DE LA FORÊT

Les membres accueillent M. Charles Dorais, adjoint au vice-président au développement économique de la Société Makivik. M. Dorais est invité pour discuter du projet pilote d'exploitation forestière dans les environs des communautés de Kuujuuaq et de Kangiqsualujjuaq.

M. Dorais explique qu'en 2003 les municipalités du Nunavik avaient commencé à chercher des moyens de réduire le coût de la vie au Nord, notamment le coût des matériaux de construction. La possibilité de couper des arbres à des fins commerciales, voire même la construction de petits bâtiments, a été étudiée. Après avoir bien évalué les régions boisées entre Kuujuuaq et Kangiqsualujjuaq, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et la Société Makivik ont accepté d'accorder des fonds pour qu'une firme dresse l'inventaire de ces ressources. La firme a présenté son rapport final en septembre 2006. La secrétaire exécutive du CCEK, ainsi que des représentants de la Société Makivik, de l'ARK, des corporations foncières des deux villages et plusieurs autres membres des communautés ont assisté à la présentation.

Les observations ont indiqué qu'il y avait peu d'informations sur des questions telles que la régénération des zones considérées pour l'exploitation, l'érosion et les répercussions sur la faune. Il a été décidé qu'il fallait retravailler le rapport afin d'y inclure ces renseignements. Par ailleurs, il était indiqué dans le rapport que la forêt pouvait supporter une coupe annuelle à petite échelle d'approximativement 2 000 m³ (environ 20 000 arbres par année).

M. Dorais explique que la deuxième phase du projet consiste à évaluer la rentabilité du projet. Les promoteurs doivent considérer l'équipement nécessaire, la main-d'œuvre, l'expertise, le carburant et les techniques d'exploitation hivernale. L'acceptation du projet par les communautés et l'évaluation des impacts sur l'environnement doivent également faire partie de la deuxième phase.

La coupe de bois de chauffage est une tendance qui se maintient dans les deux communautés et cette pratique ne semble pas être encadrée par aucune réglementation. Même si la plupart des gens coupent seulement des arbres morts ou qui sont tombés, il y a un nombre grandissant de personnes qui utilisent des arbres sains comme bois de chauffage et pour des projets de construction. Les membres suggèrent que la secrétaire exécutive vérifie s'il existe des règlements municipaux qui limiteraient la quantité et le type d'arbres que peuvent couper les résidents.

Un membre se demande s'il y a lieu d'élaborer un plan de gestion de la forêt pour les municipalités du Nunavik où la coupe de bois à des fins personnelles se fait communément.

10. DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES AU NUNAVIK

Les membres examinent les recommandations du CCEK à l'égard du développement d'infrastructures routières au Nunavik. Il est décidé qu'une copie du document préliminaire serait transmise au MDDEP, au MRNF, à la Société Makivik et à l'ARK afin d'obtenir leurs commentaires avant d'adopter la version finale.

Les membres discutent des recommandations du CCEK, notamment celle concernant l'assujettissement des projets de construction de routes au Nunavik qui doivent être obligatoirement assujettis au processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social prévu au chapitre 23 de la CBJNQ. Les membres sont informés que le MDDEP et la CCEK considèrent certains projets routiers comme faisant partie de la « zone grise », lesquels peuvent ensuite être exemptés du processus d'évaluation. L'exemption à la procédure des projets de route s'oppose aux recommandations formulées par le CCEK dans son avis.

Les membres sont également informés du projet de la société minière Canadian Royalties de construire une route d'exploration minière près de la communauté de Kangiqsujuaq et à proximité d'une route existante appartenant à la Société Falconbridge (Raglan). L'ARK examine présentement ce projet.

11. CHAPITRE 23 DE LA CBJNQ : RÉVISION DES ANNEXES 1 ET 2

Les membres ont reçu une nouvelle version du guide visant à bonifier le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social prévu au chapitre 23 de la CBJNQ, notamment en termes d'information, de participation publique et d'une plus grande prévisibilité d'application et des délais de la procédure. Certains membres souhaitent avoir plus de temps pour bien revoir le document. Ces derniers transmettront leurs commentaires au sous-comité qui les intégrera ensuite au document final. Ce sujet sera discuté à la prochaine réunion du CCEK.

Le CCEK a reçu une lettre du chef de la nation naskapie de Kawawachikamach demandant une copie du guide afin de formuler des commentaires. Une lettre lui a été transmise lui indiquant qu'il sera consulté lorsque le guide sera finalisé.

12. QUESTIONS DIVERSES

-Frais exigés pour les demandes d'autorisation (LQE)

Le CCEK avait reçu une lettre du MDDEP relativement à un arrêté proposant l'établissement de frais pour une demande d'autorisation dans le cadre de la Loi

sur la qualité de l'environnement (LQE) ou tout règlement d'application. L'arrêté aura des répercussions sur les entreprises, les citoyens, les ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que sur les municipalités qui présentent des demandes d'autorisation. Le CCEK formulera des commentaires dans la mesure où les changements en question auront des conséquences importantes sur les promoteurs de projets au Nunavik.

-Sites d'exploration minière abandonnés

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé une contribution importante pour le nettoyage de sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik. Comme c'est l'ARK qui recevra les fonds, elle agira à titre de promoteur du projet.

13. DATES ET LIEUX DES PROCHAINES RÉUNIONS

La 112^e réunion du CCEK aura lieu du 11 au 13 juillet à Tasiujaq.

La 113^e réunion du CCEK aura lieu les 3 et 4 octobre 2007 à Québec.

QuickTime™ and a
TIFF (LZW) decompressor
are needed to see this picture.

Nancy Dea
Secrétaire exécutive
Le 22 octobre 2007



ᑲᑎᑕᑦ ᑖᑕᑎᑕᑦ ᑕᑎᑕᑦ ᑕᑎᑕᑦ ᑕᑎᑕᑦ
Comité Consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

Updated October 22, 2007

MINUTES OF THE 111TH MEETING

(ADOPTED)

DATE: March 12 and 13, 2007

PLACE: Office of the Kativik Regional Government, Kuujuaq

PRESENT:

Kativik Regional Government appointees:

Eli Angiyou (March 13 only)
Michael Barrett
David Okpik

Government of Canada appointees:

Gilles H. Tremblay, President
Claude Abel
Suzanne Larochelle

Gouvernement du Québec appointees:

Jean Couture

Executive Secretary:

Nancy Dea

ABSENT:

Paule Halley, Gouvernement du Québec appointee
Sylvie Létourneau, Gouvernement du Québec appointee

GUESTS:

Charles Dorais, *Assistant to the Vice-President of Economic Development, Makivik Corporation*
Claude Fortin, *Chief Wastewater and Green Infrastructure, Environment Canada*
Patricia Mitchell, *Head, Federal and Aboriginal Federal Facilities, Municipal Wastewater Effluent Sector, Environment Canada*
Lucie Olivier, *Scientific Advisor, Environment Canada, Québec Region*
Martin Tremblay, *KEQC Executive Secretary*

1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA

The 111th Kativik Environmental Advisory Committee meeting began at 1:30 p.m. on March 12, 2007 in the main office building of the Kativik Regional Government in Kuujuuaq, Québec. The president invited the members to propose changes to the agenda after which the meeting took place in accordance with the agenda below:

The agenda was adopted as follows:

1. Call to Order and Adoption of Agenda
2. Adoption of 109th and 110th Meeting Minutes
3. Correspondence and Business Arising from Last Meeting
4. Budget, Secretariat and Members
5. Parks and Protected Areas in Nunavik
6. Wastewater Management
7. Drinking Water Quality
8. Waste Management
9. Forest Management
10. Road Development in Nunavik
11. Revision of Schedules 1 and 2 of Section 23 of the JBNQA
12. Miscellaneous
13. Date and place of next meeting(s)

The motion to adopt the agenda was moved by Jean Couture and seconded by Claude Abel. The agenda was adopted unanimously.

2. ADOPTION OF 109TH and 110TH MEETING MINUTES

Changes to the 109th minutes had been made previous to the meeting, however a final version of the minutes in both languages was not yet available and therefore their adoption would be made at a later date. Modifications to the minutes of the 110th meeting were made as well and will also be adopted at a later date.

3. CORRESPONDENCE AND BUSINESS ARISING FROM LAST MEETING

A list of correspondence, sent and received since the last meeting, was presented to the Committee. Concerning business arising from last meeting, the following topics were discussed:

-KEAC Website

The KEAC website is now publicly available and can be viewed at the following web address: www.keac-ccek.ca.

The members spent some time reviewing the website pages to correct any errors or to add missing content.

They also discussed Phase 2 of the website which consists of the addition of a members only section where a discussion forum, document sharing option and administrative message board were indicated as possible features.

-2005-2006 KEAC Annual Report

The members were informed that the 2005-2006 Annual Report had been printed and distributed. Work on the 2006-2007 Annual Report will begin soon.

-KEQC Secretariat

The new Kativik Environmental Quality Commission (KEQC) Executive Secretary, Martin Tremblay, introduced himself and explained his role within the Commission. He also explained that he held a half-time position at the KRG as an Environmental Specialist.

Furthermore, he discussed his work with the *KRG's Access to Resources* research project, initiated to help better understand how climate change is impacting communities in Northern Québec, especially traditional hunting routes, and what the consequences will be for its residents. One of the KEAC members is also involved with this ongoing project.

-Hazardous Materials

An example of the trilingual hazardous waste signs that are to be posted in each of the dumpsites in Nunavik was not available at the time of the meeting. The Executive Secretary assured the members she would forward the demos as soon as they are received. These signs will list and explain the various types of hazardous waste people would be bringing to the landfills and the dangers to both humans and the environment due to improper handling and storage.

A letter was sent to the KRG asking for further assistance in this project, specifically to help with the transportation of these signs to each of the 14 communities and the request was granted.

The members agreed that this initiative would still include having the same information regarding hazardous waste made available in Nunavik publications so that more people can be made aware of potential dangers as well as the campaign to have new signs placed in disposal sites.

-Commission on Transportation and the Environment

The KEAC had asked that a letter be written to each of the concerned Québec Ministers to support the recommendations found in the report tabled by the Commission on Transportation and the Environment entitled *Climate Change and other environmental issue in Nunavik*.

Although this letter was deferred, the recommendations remain an important issue and the KEAC feel they should be integrated into any new policies relating to climatic change.

-Annual KRG/MDDEP meeting

An overview of the annual exchange between the KRG and the regional office of the MDDEP was provided. This meeting is part of the mandate set out in the Sivunirmut block funding agreement signed in April 2004 between the KRG and the Gouvernement du Québec. Environmental topics discussed at the meeting included drinking water quality in Nunavik communities, environmental inspections, abandoned mining sites, wastewater treatment, and the used tire recycling program.

4. BUDGET, SECRETARIAT AND MEMBERS

-2007-2008 financial payment

In January 2007, a letter was addressed to the Deputy Minister of the MDDEP to ensure that the 2007-2008 financial payment would be received before April 15 as stipulated in the administrative agreement signed in July 2005. A response has yet to be received.

-2007-2008 KEAC Chairman and Vice-Chairman

The 2007-2008 KEAC Chairman and Vice-Chairman will be appointed by the KRG and will be named at a later date. Both positions will be effective April 1, 2007.

5. PARKS AND PROTECTED AREAS IN NUNAVIK

The working document prepared for the Committee regarding the proposed Kuururjuaq park project near the village of Kangiqsualujjuaq was discussed and several changes made. During this time the role of the parks Harmonization Committee was described. It was explained that once the park has officially been created, the Harmonization Committee will be responsible for planning park activities and will continue to reassure the Inuit that there will be no interference with their harvesting activities, unless they make an informed decision to adjust their activities to accommodate a shared tourism goal. This will include managing tourist activity so that any negative impacts on harvesting are avoided. The

Harmonization Committee will also determine how to best collaborate with the management officials of the nearby Torngat Mountains National Park Reserve in Labrador.

All decisions that may affect rights, interests and processes will be made only after thorough discussion with Inuit, their institutions and other interest groups. Agreement, in each instance, should be recorded and if disagreements occur while the decision is being implemented, the Harmonization Committee should address these immediately.

The Harmonization Committee will have numerous community representatives, including both local Landholding Corporations and will report to the Park Director, a KRG employee yet to be named.

The KEAC decided to attend the upcoming public hearings in Kangiqsualujjuaq as an observer so as not to interfere with the KEQC, who will co-chair the hearings. Once the KEAC recommendations have been finalized, they will be addressed to the Minister of the MDDEP and to his representative who is co-chairing the hearings with the KEQC.

6. WASTEWATER EFFLUENT MANAGEMENT

The members welcomed guests from Environment Canada who joined the meeting via telephone. Claude Fortin, Lucie Olivier and Patricia Mitchell had requested to speak with the members regarding the Canadian Council of Ministers of the Environment draft Canada-wide Municipal Wastewater Effluent Strategy. The strategy is in the consultation stage of development and it looking for feedback on a consultation document from all Canadian municipalities, including those in Nunavik.

Municipal wastewater effluent is considered to be effluent released from a municipal or community wastewater collection or treatment facility to a surface water supply such as a lake, stream, river or ocean. The strategy is being designed to apply to wastewater, from its source, to the effluent released at the end of the discharge pipe. A key goal of the strategy is to provide clarity on how municipal wastewater effluents are to be managed and regulated. The strategy is also aimed at improving both human and environmental health and to ensure that financing for the advancement of wastewater effluent treatment is distributed in an equitable and sustainable manner.

The strategy proposes a risk management framework that includes National Performance Standards that would set limits for substances commonly found in wastewater effluent. This framework would call for consistent monitoring of both wastewater facilities as well as the receiving environment.

The strategy recognizes that certain municipalities require special consideration and that communities in the Far North face challenges related to climate change, remoteness and landscapes that require unique solutions. The strategy would include a research phase to identify alternative standards and strategies for these communities.

The guests from Environment Canada estimate the strategy could take 15 to 20 years to be fully implemented across Canada so that every municipality would be in compliance with the National Performance Standards and the other requirements of the strategy. In the meantime, Environment Canada plans to develop wastewater regulations that will contain the National Performance Standards and monitoring, reporting, and overflows reduction elements. During the jurisdictional consultation, Environment Canada was invited to develop mechanism to address sources of pollutants found in such household products as shampoo and cleaning products that reach the collection systems. Some of these pollutants can be toxic to aquatic life.

A complete draft of the Strategy, including economic elements, will be available this summer with a second round of consultations to take place in the fall of 2007. The KEAC invited the guests to consult with them during this time.

7. DRINKING WATER QUALITY

The members studied water test results from each Nunavik community over the 2006 year, provided by the regional office of the MDDEP. The results demonstrated the frequency of each test performed by water treatment facility operators and the results of each test. The results show the performance level of each community and the level of drinking water quality. The members noticed that one community in particular had consistently low performance results. This community does not have a full time water treatment facility operator and the municipality does not use the treatment facility since most local residents retrieved their drinking water from another source.

The members agreed that both the KRG and the Nunavik Board of Health and Social Services should be made aware of this situation as it poses a risk for a serious health risk should their water source become contaminated. A letter will be written asking that the results be examined and to indicate that the KEAC Executive Secretary has been given the mandate to further research this issue. It should also be pointed out that it is the municipality's obligation to provide good quality drinking water to its residents. The municipality must put forth greater resources for the operation of its water treatment facility as they can be held legally liable should people become ill.

The water truck drivers who retrieve water from the alternative water source be trained on how to properly chlorinate the truck's holding tanks. Residents should also be aware of how to correctly treat their personal water containers.

The Committee decided to seek an outside source to find additional information regarding the cleaning of household tanks and personal containers in Northern communities. Cleaning techniques, equipment needed and frequency were of greatest concern. Further to a search for possible projects, a proposal was received from researchers at the École Polytechnique de Montréal. The proposal objectives are to evaluate the microbial water quality of pilot storage reservoirs over a one-year period, to confirm the need to clean in-home storage reservoirs, to propose a methodology and frequency for the cleaning and to evaluate the fate of a transient contamination with a well known drinking water parasite on the microbial water quality.

To achieve these objectives several small-scale reservoirs will be operated in parallel in order to mimic typical bleed and feed conditions in Nunavik. Eight reservoirs will be used and 3 types of cleaning methods will be tested, as well as no cleaning at all. Once the experiment is complete, a second phase is suggested which involves testing the method found most effective in a Nunavik community. The budget for this project is \$52,000.

The Nasivvik Centre for Inuit Health and Changing Environment has funding available for projects pertaining to Inuit health, including water quality in the home. Awards of \$10,000 are available for research activities and the deadline for application is March 31. The members also discussed the possibility of allocating a portion of the Committee's budget to help see this project become a reality. An amount of \$10,000, subject to the entire financing of the project, was suggested and then proposed by Michael Barrett and seconded by Suzanne Larochelle. The Executive Secretary will contact other organizations that provide housing in Nunavik for further financial assistance.

8. WASTE MANAGEMENT

A letter had been written to Mario Bérubé, Director of Service des matières résiduelles, MDDEP to determine when the working group, previously designated with the mandate to discuss waste management issues in Nunavik, would be having their first meeting, and who the members of the group would be. There has yet to be a response to that letter. The members suggested calling Mr. Bérubé after the upcoming provincial elections to further discuss this issue.

The James Bay Advisory Committee on the Environment is already part of a similar working group in their region and has held their first meeting. One

member suggested researching similar groups in other isolated regions in Québec such as the North Shore and the Magdalen Islands.

-Waste Management Project in Inukjuak

During the last meeting a waste management project proposal from the Northern Village of Inukjuak was presented to the Committee. The project involves measuring the amount of waste produced by that community and the feasibility of being able to use that waste to create energy, which, in turn, could be used to heat municipal buildings.

After closer examination, the members realized that the project idea comes from a Montréal-based company who has sent a general offer of service to all isolated communities in Canada and is applying for funding from a federal program known as the Green Municipal Fund. The proposal includes using a high temperature incinerator to burn waste, which this company also manufactures. Even without the incinerator technology, the Northern Village of Inukjuak could still request funds for the creation of a community waste management plan.

9. FOREST MANAGEMENT

The members welcomed Charles Dorais, assistant to the Vice-President of Economic Development, Makivik Corporation. Mr. Dorais was invited to the meeting to discuss the pilot logging project located in the vicinity of the communities of Kuujuuaq and Kangisualujjuaq.

Mr. Dorais explained that in 2003 municipalities in Nunavik began looking at ways to cut the cost of living in the North, in particular, the cost of building material. The possibility of cutting trees for commercial use and furthermore, the construction of small buildings was examined. After evaluating the forested areas between Kuujuuaq and Kangisualujjuaq, the Minister of Natural Resources and Fauna (MRNF), along with the Makivik Corporation agreed to fund a forest inventory of the area and a presentation of the inventory firm's final report was made in September 2006. The presentation was attended by the KEAC Executive Secretary and representatives of Makivik, the KRG, the Landholding Corporations of both communities and several other community members.

General feedback indicated that the study lacked information regarding such issues as regeneration, erosion and the impact on wildlife. It was decided that the study would be re-worked to include this information. The report did, however, justify harvesting the area as it stated the forest could sustain an annual allowable small-scale cut of approximately 2000m³ (about 20,000 trees a year).

Mr. Dorais explained that phase two of the project involves judging the economic feasibility of the project. The proponents must consider the equipment needed,

manpower, expertise, fuel, and the mechanics of a winter harvesting season. The social acceptability of this project and an environmental impact assessment must all be considered during this phase.

Cutting wood for fuel is a continuing trend in both communities and that this practice does not seem to be regulated. Although most people cut only dead or fallen trees, more and more people are using green trees for both fuel and building purposes. The members suggested the Executive Secretary verify any existing municipal by-laws that would limit the amount and type of wood cut by residents.

One member wondered if a forest management plan was needed for a municipality in Nunavik where the cutting of wood for personal use was a common practice.

10. ROAD DEVELOPMENT IN NUNAVIK

The members reviewed the KEAC recommendations regarding road development in Nunavik. It was decided a copy of the preliminary document would be sent to the MDDEP, MRNF, Makivik Corporation and the KRG for comment before adopting a final version.

The members discussed the Committee's proposed recommendations, specifically that all roads built in Nunavik should be automatically subject to the environmental and social impact assessment and review procedure contemplated in Section 23 of the JBNQA. The members noted that the MDDEP and the CQEK consider some road development projects as "grey zone", meaning they can be exempt from the assessment procedure, contrary to the recommendations of the KEAC.

The members were also informed that there is currently a proposal by the mining company Canadian Royalties to build a mining exploration road near the community of Kangiqsujuaq and close to the existing mining road owned by the Raglan Falconbridge Company. The KRG is currently examining this project proposal.

11. REVISION OF SCHEDULES 1 AND 2 OF SECTION 23 OF THE JBNQA

The members received a new draft of the guide for improving the environmental and social impact assessment and review procedure found in Section 23 of the JBNQA, notably in terms of information, public participation, and a greater transparency in terms of application and project delays. Certain members felt that they had not had enough time to fully review the document. They will send their

comments, at a later date, to the sub-committee who would then integrate them into the draft guide. This subject will be discussed at the next KEAC meeting. A letter was received from the Chief of the Naskapi Nation of Kawawachikamach requesting a copy of the guide for comment. A letter in response was sent assuring them they would be consulted once the guide was finalized.

12. MISCELLANEOUS

-EQA Authorization fees

A letter was received from the MDDEP regarding the proposed order to establish the fees required for an application for authorization under the Environmental Quality Act or any regulation concerning its application. The proposed order will have impacts on businesses, citizens, ministries and organizations, and on municipalities that apply for an authorization. The Committee will comment on these changes and their impact on project proponents in Nunavik.

-Abandoned mining sites

The Gouvernement du Québec had recently pledged a significant amount of money to be put towards the clean-up of abandoned mining sites in Nunavik. The KRG, as the recipient of the funds, will act as project proponent.

13. DATE AND PLACE OF NEXT MEETING(S)

The 112th KEAC meeting will take place July 11-13 in Tasiujaq

The 113th KEAC meeting will take place on October 3 and 4 in Québec City.

QuickTime™ and a
TIFF (LZW) decompressor
are needed to see this picture.

Nancy Dea
Executive Secretary
October 22, 2007